

PRESENTATION CRITIQUE

de l'ouvrage de Dominique THOMAS-FATTIER,
1982, Paris, SELAF, sur
« Le dialecte sakalava du nord-ouest de Madagascar »

par

Roger-Bruno RABENILAINA

L'ouvrage comporte trois parties : la première traite de la «Phonologie», la deuxième des «Éléments pour une grammaire» et la troisième du «Lexique». Nous ne présenterons que les deux premières parties, la dernière n'étant qu'un recueil de «mots» et de radicaux inexistantes, qui servent de base aux dérivés selon un mécanisme de génération construit par l'auteur et présenté dans la deuxième partie.

Première Partie : PHONOLOGIE

Dominique Thomas-Fattier entame son étude phonologique du sakalava du nord par l'examen de la «structure syllabique» du dialecte. D'emblée elle pose que les mots *sk* «se présentent en général comme une suite de syllabes ouvertes (i.e. se terminant par une voyelle), les syllabes fermées n'apparaissant que rarement et en finale» (p. 19).

Deux questions surgissent tout de suite dans l'esprit. Qu'est-ce que le mot ? Est-ce une suite de phonèmes non séparables en morphèmes (*vātu* (pierre), *be* (grand)) ou une suite de morphèmes agglutinés (*màha-vúa* (préfixe + radical, atteindre), *fàha-tuki-s-àña* (préfixe + radical + suffixe, confiance)) ? Les exemples proposées montrent que le mot peut être l'une ou l'autre suite. La seconde question est la suivante : est-il vrai que le *sk* présente des syllabes fermées (i.e. se terminant par une consonne) en finales ? Les exem-

ples fournis par l'auteur ne permettent pas de le confirmer, car ces exemples comportent soit la terminale *-ña* (*miavuña* (être dédaigneux)) et sont ainsi des proparoxytoniques (d'où le caractère imperceptible à l'oreille de la voyelle de la terminale dans une prononciation normale), soit la préposition enclitique *-na* suivie du pronom personnel 3ème personne conjoint (*andan^h-n(i)* (à partir de)) ou doublant la préposition polyvalente *ami* → *ami-n* (à, pour...) dont l'emploi présuppose un groupe nominal défini ou un nominal à initiale vocalique qu'elle introduit et la suit immédiatement.

Le paragraphe qui traite ensuite du «problème de l'accent» (p. 20) est entaché à la base par l'absence d'une définition préalable du même «mot», qui ne distingue pas radical et dérivé. D'où *laláñ(a)* (loi), un trisyllabe, est classé parmi les dissyllabes accentués sur la seconde syllabe, à l'opposé de *bíbi* (animal) accentué sur la première. D'où encore *madíru* (tamarinier) et *máiziki* (sombre) sont de trois syllabes, alors que *mahaléñi* (pluie) et *mahasáki* (oser) sont de quatre syllabes.

On ne s'étonnera donc pas que les exemples dont se sert l'auteur dans la «présentation des phonèmes» (p. 22) du sk témoignent d'un certain manque de rigueur. Ce manque de rigueur est, sans doute, imputable aussi à une maîtrise insuffisante du dialecte. Ainsi, dans l'identification des phonèmes /t/, /nt/, /r/, /s/, l'auteur oppose, entre autres, les paires suivantes, dont les éléments ne sont pas accentués sur les syllabes de même rang :

<i>atí</i> (ceci, tout près)	<i>ádi</i> (dispute)
<i>tatí</i> (ici, passé)	<i>táni</i> (terre)
<i>tatí</i> (ici, passé)	<i>tási</i> (tâche, tasse)
<i>tánti</i> (panier à riz)	<i>tatí</i> (ici, passé)
<i>ráha</i> (chose, affaire)	<i>sahá</i> (possédée)
<i>ása</i> (travail, œuvre)	<i>azá</i> (injonctif négatif)

Disons, à sa décharge, qu'entreprendre de décrire la phonologie d'une langue à partir d'un corpus de vingt deux (22) pages et d'un lexique de cent vingt neuf (129) pages est une gageure, où il est impossible que la hardiesse ne se mue pas vite en témérité.

Soulignons ensuite que, quoi qu'il en soit du caractère sommaire de l'identification des phonèmes du sk entreprise ici, Dominique Thomas-Fattier est un descripteur qui n'a pas peur d'entrer dans

les détails. Non seulement chaque phonème identifié est décrit en termes de phonétique articulatoire, mais encore ces phonèmes sont définis et classés sous forme de tableaux indiquant les différentes combinaisons des consonnes et des voyelles relativement aux positions qu'elles peuvent occuper dans le mot. Le tout est couronné par quatre «tableaux annexes» (pp. 62-65) dégageant statistiquement les pourcentages des phonèmes pour les mots à initiale consonantique et à initiale vocalique.

Deuxième Partie : ELEMENTS POUR UNE GRAMMAIRE

Après cette présentation de la phonologie du sk qui nous laisse, malgré tout, sur notre faim, l'auteur aborde dans la deuxième partie la description grammaticale du dialecte, description intitulée modestement «Eléments pour une grammaire» (p. 67). L'étude est présentée sous les trois titres suivants : 1^o «Morphologie et Synthématique» (p. 68), 2^o «Syntagmatique» (p. 99) et 3^o «Enoncématique» (p. 147).

Nous sommes ici, comme précédemment aussi d'ailleurs, en plein structuralisme classique, où le caractère mécanique des procédés d'analyse ou de découverte ne nous introduit pas un seul instant à l'intérieur de la langue qu'on prétend nous décrire. Il n'est, pour s'en convaincre, que de jeter un regard scrutateur sur les trois titres que constitue la deuxième partie qui nous occupe.

A. Morphologie et synthématique (p. 68)

Dans le premier titre, l'auteur consacre dix (10) paragraphes d'inégale importance à la morphologie du verbe (p. 68) ; elle réserve ensuite un (1) paragraphe — assez étendu — à la morphologie du nom (p. 82) ; un (1) autre, très court, à la dérivation par redoublement (p. 88), et un (1) dernier — le plus étendu de tous — à la composition (p. 91), que nous passerons sous silence, vu son caractère plus syntaxique que morphologique.

La notion de «synthématique» — comme beaucoup d'autres — n'étant définie nulle part, nous sommes obligé d'y voir l'interprétation que se donne l'auteur de la morphologie du sk. Celle-ci consisterait en l'ensemble des règles qui régissent la combinaison des morphèmes (grammaticaux ou lexicaux) pour constituer des

«synthèmes» fonctionnant comme des unités syntaxiques minimales dans une phrase (l'auteur dirait énoncé). Un dérivé par affixation tel que *mifankatia* (s'entraîner), ou par détermination tel que *ni veluñ(u)* (les vivants), ou par composition tel que *tani-m-bári* (rizière/terre-de-riz) serait dans cette perspective, un synthème, et ressortirait à la fois à la morphologie et à la synthématique. Nous doutons qu'une telle interprétation puisse faire l'unanimité des grammairiens et linguistes du malgache, dont les meilleures œuvres sont, d'ailleurs, ignorées par l'auteur (les Régis Rajemisa-Raolison et les Siméon Rajaona ne figurent même pas à la bibliographie).

Pour bien montrer qu'elle veut construire un modèle original (sui generis) et n'a que faire de la tradition grammairienne malgache, Dominique Thomas-Fattier postule, à la base de la morphologie verbale du sk, «un radical morphe (*RM) inaccentué n'existant pas sous forme libre dans la langue» (p. 68). Tel est, par exemple, le radical morphe *hita. L'auteur le fait exister en lui dotant d'un accent et d'un sens ; d'où *híta* (vu), qui est un «radical lexème» (RL) généré par la règle

$$(1) \quad \begin{array}{l} *RM + \overset{\uparrow}{\underline{\quad}} = RL \\ *hita + \overset{\uparrow}{\underline{\quad}} = híta (vu) \end{array}$$

Le radical lexème devient à son tour un «radical lexème actualisé» inexistant, donc inaccentué, (*RLa), grâce à la préfixation de *i-/a-* devant une consonne et de \emptyset - devant une voyelle ; soit la règle

$$(2) \quad \begin{array}{l} i- \\ a- \\ \emptyset- \end{array} \quad \begin{array}{l} \vdash \\ \\ \\ \end{array} \quad \begin{array}{l} RL \\ \\ \\ \end{array} = \quad \begin{array}{l} *RLa \\ \\ \\ \end{array} \quad \begin{array}{l} -i.tupi- \\ -a.hita- \\ -\emptyset.udi- \end{array}$$

Le verbe (V) — i.e. le traditionnel verbe actif — s'obtient par la préfixation de *m-/n-/h-* au radical morphe. Ces préfixes sont des préfixes d'aspect et non plus des préfixes de temps (d'après la tradition) ; ils expriment respectivement l'aspect neutre (ou aoriste), l'accompli et le virtuel. La règle est la suivante :

$$(2') \quad \begin{array}{l} m- \\ n- \\ h- \end{array} \quad \begin{array}{l} + \\ \\ \\ \end{array} \quad \begin{array}{l} *RLa \\ \\ \\ \end{array} = \quad \begin{array}{l} V \\ \\ \\ \end{array} \quad \begin{array}{l} neutre/aoriste \\ accompli \\ virtuel \end{array}$$

Pour expliquer les variantes nasales *n* et *m* ou les prénasalisées *nd*, *ndz* et *ndr* qui se manifestent à l'initiale de certains radicaux lexèmes actualisés (**RLa*), il suffit de retenir que la préfixation de *-a.* à *RL* entraîne certaines alternances régulières :

<i>l</i> / <i>nd</i>	<i>léha</i> (pas)	<i>-a.ndeha</i>	<i>mandeha</i> (aller)
<i>s</i> / <i>n</i>	<i>sasá</i> (lavé)	<i>-a.nasa</i>	<i>manasa</i> (laver)
<i>t</i> / <i>n</i>	<i>tápaka</i> (cassé)	<i>-a.napaka</i>	<i>manapaka</i> (casser)
<i>f</i> / <i>m</i>	<i>fáfi</i> (semis)	<i>-a.mafi</i>	<i>mamafi</i> (semer)
<i>v</i> / <i>m</i>	<i>vángu</i> (coup)	<i>-a.mangu</i>	<i>mamangu</i> (battre)
<i>dz</i> / <i>ndz</i>	<i>dzéitri</i> (couture)	<i>-a.ndzeitri</i>	<i>mandzeitri</i> (coudre)
<i>r</i> / <i>ndr</i>	<i>rángu</i> (claquement)	<i>-a.ndrangu</i>	<i>mandrangu</i> (claquer)

S'il en est ainsi de la préfixation qui correspond à la formation des verbes actifs traditionnels, qu'en est-il de la suffixation ? Il faut partir, ici aussi, du radical morphe (**RM*) et passer par plusieurs étapes. Une première étape consiste à transformer le radical morphe (**RM*), inexistant, en « radical injonctif » (**RI*) (p. 73), également inexistant, en adjoignant le suffixe *-a* au radical morphe et en insérant ou non une consonne (C) de transition entre les deux éléments ; d'où la règle

$$(3) *RI = *RM + (C)a$$

On fait ensuite exister le radical injonctif ainsi construit, en lui attribuant un accent et un nouveau nom. « Le radical injonctif devient injonctif (*I*) ou verbal injonctif (*VI*) quand il est accentué » (p. 73), d'après la règle

$$(4) \acute{I} = RI + \acute{ } = VI$$

Exemples :

* <i>RM</i>	* <i>RI</i>	→ <i>I</i>
* <i>tupi</i>	* <i>-tupi-a</i>	→ <i>tupíá</i> (lance)
* <i>sasa</i>	* <i>-sasa-a</i>	→ <i>sasá</i> (lave)

Ainsi en possession de l'injonctif (*I*), on doit pouvoir construire le « passif neutre » (p. 75) qui n'est autre que le « radical passif » (*RP*) obtenu par la suffixation de *-(i)n* à l'injonctif, d'après la règle

$$(5) RP = I + \acute{(i)}n \\ \sim RI + \acute{(i)}n = PI \text{ (passif indéterminé)}$$

« Le suffixe *-n* est un génitif », qui signifie « qu'une action est faite par quelqu'un » (ibid.).

Exemples :

I	RP	PI
<i>hitá/híta-(i)n</i>	<i>hitá-n</i>	<i>hitán</i> (être vu)
<i>lafú/lafua-(i)n</i>	<i>lafú-n</i>	<i>lafún</i> (être vendu)

(A noter que le *i* du suffixe *(i)n* du passif s'amalgame avec la voyelle finale du *RI*).

Du passif indéterminé (*PI*) on passe au « radical passif actualisé » (**RPa*) par préfixation de *a-*, *i-* ou \emptyset - selon que **RPa* est à initiale consonantique ou vocalique :

$$(6) \quad *RPa = \begin{array}{c} i- \\ a- \\ \emptyset- \end{array} + RP$$

qui peut s'écrire aussi

$$(7) \quad *RPa = *RIa = - (i)n$$

« le radical injonctif actualisé (**RIa*) n'étant autre que le radical injonctif auquel on préfixe *i-/a-/*

$$(8) \quad *RIa = \begin{array}{c} i- \\ a- \\ \emptyset- \end{array} + RI$$

Exemples :

RP	*RPa	
<i>hitán</i>	<i>-a.hitán</i>	~ <i>-a.hita¹n-</i>
<i>tupían</i>	<i>-i.tupían</i>	~ <i>-i.tupia¹n-</i>

« Le passif neutre s'obtient en préfixant \emptyset - au radical passif actualisé » :

$$(9) \quad \text{Passif neutre} = \emptyset- + *RPa$$

Exemples :

<i>-a.hitán</i>	→	\emptyset - <i>a.hitán</i> (est vu)
<i>-i.tupían</i>	→	\emptyset - <i>i.tupían</i> (est lancé)

« Le passif accompli s'obtient en préfixant *n-* au radical passif actualisé » :

$$(10) \quad \text{Passif accompli} = n- + *RPa$$

Exemples :

<i>-a.hitán</i>	→	<i>n-a.hitán</i> (était vu)
<i>-i.tupían</i>	→	<i>n-i.tupían</i> (était lancé)

«Le passif virtuel s'obtient en préfixant *h-* au radical passif actualisé» :

(11) *Passif virtuel* ::= *h-* + **RPa*

Exemples :

-a.hitán → *h-a.hitán* (sera vu)

-i.tupián → *h-i.tupián* (sera lancé)

On voit, par ce coup d'œil rapide, le caractère original (et recherché) de la description et, par contre-coup, celui de la morphologie verbale du *sk*. Le verbe dit actif est conservé, mais reçoit un nouveau nom, celui de VERBAL. Le verbe dit relatif (ou circonstanciel), quant à lui, est passé par une rude épreuve pour s'affubler finalement du nom d'emprunt de PASSIF. D'abord un injonctif (i.e. impératif), il se mue en radical passif ou passif indéterminé (i.e. objectif) il meurt ensuite sous le double nom posthume de radical injonctif actualisé et de radical passif actualisé, pour ressusciter enfin sous la triple dénomination de passif neutre, passif accompli et passif virtuel (i.e. relatif ou circonstanciel).

Apparemment non satisfaite d'une description aussi mécaniciste, l'auteur semble se ressaisir au moment d'aborder «la dérivation verbale» (p. 78) et se voit obligée d'introduire «des notions sémantiques en ce qui concerne les verbaux». Ainsi, si *-fanka-* (*m-i.fanka-(a)hita* (se voir mutuellement)) est un «affixe réciproque», *-amp-* (*m-amp-i.asa* (employer quelqu'un)) et *-añ-* (*m-añ-a.diu* (rendre propre)) des «affixes factitifs», *-aha-* (*m-aha.(a)vúri* (réunir)) un «affixe causatif», *t-* serait le préfixe équivalent aux terminaisons des «participes passés du français» (*búaka* → *t-a-f-i.búaka* (sortir par)).

L'auteur n'a pas pour autant tourné le dos aux présupposés formels établis ci-dessus. L'introduction de ces affixes ne peut, en effet, s'effectuer que sur la base du verbal généré précédemment. On aboutira alors au radical lexème actualisé dérivé actualisé (*RLada*), en partant du radical lexème actualisé (*RLa*), lequel devient à son tour radical lexème actualisé dérivé (*RLad*) grâce à l'affixation de *-fanka-*, *-amp-*, etc., le processus s'achevant par l'introduction des préfixes d'aspect *m-*, *n-* et *h-*.

Dominique Thomas-Fattier aborde ensuite la dérivation nominale en la distinguant en dérivation par affixation et par détermination.

Elle fait également appel aux procédés mécaniques mentionnés ci-dessus dans la présentation de la dérivation (nominale) par affixation. Elle sépare ainsi cinq types de nominaux dérivés : les nominaux dérivés (simples) s'obtiennent par la préfixation de *f-* soit au *RLa* (*f-a.máki* (hache)), soit au *RIa* suffixé de *-aïña* (*f-i.tsabua¹aïña* (culture)) ; les nominaux dérivés complexes (i.e. réciproques et factitifs) se construisent par la préfixation de *f-* à leur *RIada* respectif : *f.(i).fanka-hita¹aïña* (vue mutuelle), *f.aha-fatesa¹aïña* (décès), *f-añ-ampia¹aïña* (remplissage) , les nominaux d'agent, quant à eux, se forment par la préfixation du «substantivisant» *amp-* au *RLad* : *amp-i.núnu* (nourrice).

En ce qui concerne la dérivation (nominale) par détermination, l'imagination de l'auteur semble avoir tourné court, car elle nous fait passer brusquement du domaine hautement spéculatif de la construction de modèle, à celui basement empirique de la conglomération d'éléments hétérogènes.

C'est ainsi que, moyennant le recours à l'article défini *ni* (le, la, les) et faisant fi de toutes les peines que nous nous sommes données pour la suivre tout à l'heure, Dominique Thomas-Fattier nous force sans transition (pp. 86-87) à voir un nominal dans un verbal tel que *mamáli* (répondre) ou dans un passif accompli tel que *navián* (être venu). Ce n'est pas tout, elle met dans le même sac que le nominal et le verbal des classes de mots non préalablement définies telles que adjectival, adverbial, numéral, fonctionnel et que sais-je encore. Une telle confusion est due, croyons-nous, à une ignorance, sans doute volontaire, de l'importance de la syntaxe en malgache. C'est ce qui ressort des deux derniers titres de la deuxième partie sur la Syntagmatique et l'Enoncémantique.

B. Syntagmatique (p. 99)

Le titre «Syntagmatique» comporte deux paragraphes d'inégale importance ; le premier, de 35 pages, traite du syntagme nominal et, le second, de 10 pages, du syntagme verbal.

I. Le syntagme nominal

Sur le chapitre du syntagme nominal (pp. 99-134), Dominique Thomas-Fattier ne nous fait grâce d'aucun détail. Dans le premier sous-paragraphes sur les *nominaux purs*, elle nous rappelle que les radicaux nominaux (indécomposables) s'opposent aux nominaux dérivés (décomposables). Elles nous apprend ensuite que le nominal comporte plusieurs suppléants, dont les plus remarquables sont

«les modalités personnelles» *MP1* telles que *záho* (je, moi) et *anó* (tu, toi), qui sont les personnels en fonction primaire, et les pronoms possessifs tels que *ninakúi* (le mien, la mienne) et *ninó* (le tien), qui résultent de la «préposition de l'article défini *ni* aux modalités personnelles *MP2*». Notons, à propos de ces derniers, que l'auteur, si analytique par ailleurs, a omis de les disséquer pour notre plaisir. Cela se comprend, car elle a affaire à forte partie avec «les autres suppléants», qui sont l'article déictique *iléi* (celui qui) et l'adjectif numéral *aréiki* (un, une), d'une part, et ceux que les grammairiens du malgache appellent les démonstratifs, d'autre part.

Si les seconds (les démonstratifs) sont effectivement des suppléants du nominal, autrement dit des pronoms au sens propre et classique du terme, les premiers (*iléi* et *aréiki*) ne le sont qu'en un sens dérivé. Ce sont, en fait, des modificateurs d'un nominal effacé (nominal générique ou nominal repérable dans le contexte), dont la présence sous-jacente est signalés par l'article déictique *iléi* (le, la, les) préposé à ces éléments. Ainsi, ce n'est pas *iléi*, mais la suite tronquée *iléi mahéi* (la (personne) qui sait) qui supplée à la séquence pleine *iléi úlu mahéi* (la personne qui sait), suivant la formule de substitution :

$$yxz \rightarrow yz$$

Il en est de même de *aréiki* dans les exemples proposés par l'auteur (p. 103). Ce n'est pas cet élément (un modificateur) qui remplace le nominal *tséiki* (enfant), c'est plutôt l'ensemble *iléi aréiki* (un) qui supplée au syntagme *iléi tséiki aréiki* (un enfant). Voir S. Rajaona 1972 : 1.3.13, sur la neutralisation de la valeur sémantique de *iléi* (= *ilay*) par un élément lexical tel que *aréiki* (= *iray*).

Dans le deuxième sous-paragraphe sur le *syntagme nominal déterminatif*, Dominique Thomas-Fattier nous présente sa conception des déterminants grammaticaux, lexicaux et du personnel.

Son exposé sur le premier type de déterminants est une répétition en d'autres termes de celui sur les suppléants nominaux. Il s'agit des déterminants préposés tels que l'article défini *ni* (le, la, les), le défini pluriel *ri* (les) et les démonstratifs. L'article déictique *iléi* a été qualifié ci-dessus (p. 103) de suppléant nominal ; il se métamorphose ici (p. 107) en démonstratif. De même, l'article souvent personnel *i* (le, la, les) est mis sur le même plan que les véritables démonstratifs, qui sont tantôt préposés au nominal (p. 108), tantôt postposés à lui (pp. 111-117).

Parmi les déterminants postposés de ce dernier type il faut

compter le «suppléant nominal» *aréiki* (un, une) de tout à l'heure (p. 103) qui reçoit le second nom d'«indéfini» (p. 108). Il y a ensuite (p. 109) les «suppléants nominaux» constitués par tous les personnels de forme liée, au génitif (*ʼn* (de)), du type de *-ndro* et *-názi* dans : *fátidra-ndro* (serment de sang de deux) et *famáki-názi* (hache de (lui, elle(s), leur)), lesquels s'appellent aussi des «modalités personnelles MP2».

L'exposé porte ensuite (p. 120) sur les déterminants lexicaux ; *aréiki* (un, une) change pour la troisième fois de camp en tant que «numéral». Il en est de même des personnels de forme liée en tant que «suppléant du nominal» au génitif (p. 222). L'exposé sur le syntagme nominal déterminatif s'achève enfin sur «les déterminants du personnel», c'est-à-dire sur «les déterminants de la modalité personnelle sujet (MP1)» (p. 124) : tous les déterminants grammaticaux postposés inventoriés ci-dessus redéfilent de nouveau sous nos yeux.

Dans le troisième sous-paragraphe (p. 125) sur «le syntagme nominal déterminatif», l'auteur nous parle du «syntagme à fonctionnel». Celui-ci se présente sous deux formes selon qu'il comporte comme fonctionnel la préposition polyvalente *am/amín* ou la conjonction temporelle *rangó* (depuis).

Dans le quatrième sous-paragraphe (p. 130), l'auteur traite de la proposition relative malgache sous le titre de «syntagme nominal relatif». (Je renvoie ici à ma communication sur le sujet lors du colloque international de linguistique malgache organisé en 1977, à l'occasion du 75ème anniversaire de notre vénérable institution).

Dans le cinquième sous-paragraphe (p. 132) enfin, Dominique Thomas-Fattier sépare «le syntagme nominal d'apposition» en trois types, selon que le terme apposé est postposé, préposé ou inséré à l'énoncé principal.

En bref, notre auteur nous a fait un exposé assez exhaustif des différentes formes que peut prendre le syntagme nominal en sk. Vu la complexité du sujet, il aurait été pour le moins étonnant que l'auteur ait réussi à nous convaincre dans les détails et à obtenir ainsi notre adhésion complète sur ce qu'elle appelle «syntagme nominal»

II. *Le syntagme verbal*

La même réaction mitigée se reproduit à propos du court paragraphe sur le *syntagme verbal* (p. 134-146). De même que le syntagme nominal est distingué en «monèmes purs» et en «syntagme nominal» proprement dit, de même on se serait attendu à la séparation du syntagme verbal en «verbaux purs» et en «syntagme verbal» proprement dit. L'auteur, excellant dans l'art de la terminologie, nous tire une fois de plus des terrains battus et nous gratifie de la distinction du syntagme verbal en «syntagme verbal pur» et en «syntagme verbal mixte».

Le premier type n'est autre que celui que nous aurions baptisé «verbaux purs», par analogie avec les «nominaux purs». Le sort en a décidé autrement. D'ailleurs, il ne s'agit ici de rien moins que d'un rappel en d'autres mots de la «morphologie verbale» sous le nouveau titre «Les formes flexionnelles : les affixes verbaux d'aspect». Nous retrouvons ainsi, s'agissant des formes verbales actives, les fameux aspects neutre, accompli et virtuel. Nous retrouvons aussi les non moins remarquables injonctif, passif et relatif, qui semblent finalement renvoyer à l'impératif, au passif et au circonstanciel de la tradition, quoi qu'il en soit des obscurités dont l'auteur a entouré ces formes dans le chapitre de la morphologie verbale.

Le second type de syntagme verbal, appelé aussi «formes affixales» par l'auteur, comprend, en fait, ce que nous désignerions volontiers par «verbal auxilié», l'auxiliaire étant antéposé au verbal. Nous avouons que nous ne suivons pas l'auteur, lorsqu'elle parle de préfixation au prédicat à propos des modalités verbales négative *tsi* (ne pas), obligatoire *tsiméntsi* (il faut que...), ingressive *mbo* (non traduit), durative répétitive *mbóla* ~ *mbála* ~ *mba* (encore), prohibitive *áza* (que ne pas), inceptive *éfa* (déjà), permissive *ázu* (a le droit) et velléitive ~ vullitive *ti* ~ *tiá* (veut). Nous ne comprenons pas non plus sur quels critères formels ou sémantiques l'auteur sépare ces modalités verbales en «aspectuelles» (p. 137) et en «néo-aspectuelles» (p. 140). Il nous échappe encore davantage que les éléments qui expriment ces différentes modalités verbales ne s'appellent pas «auxiliaires», alors que ce dernier terme est utilisé à la page 142 et suivantes pour désigner des éléments manifestement verbaux (en fonction prédicative) tels que *méti* (pouvoir), *míla* (désirer), *mahéi* (savoir), *ávi* (venir), *mandéha* (aller) et *mamángu* (se mettre à).

Le chapitre sur le syntagme verbal se termine en queue de poisson par un sous-paragraphe insignifiant sur «les formes suffixales», dont la création ne peut s'expliquer que par l'exigence de symétrie à établir avec «les formes préfixales». Est-il, d'ailleurs, sûr que les formes dites suffixales ne comportent comme éléments postposés au verbal que des éléments appartenant à la classe des numéraux ? Il s'agit, en fait, si nous avons bien compris, de numéraux placés à la distribution de l'adverbial, distribution qui, loin d'être réservée à la seule classe des numéraux, est, en principe, ouverte à d'autres classes de mots telles que adjectival, nominal et même verbal.

C. Enoncématique (p. 147)

Les commentaires du titre A, consacrés à ce qu'André Martinet appelle la première articulation du langage, auraient dû, en principe, nous aider à acquérir une certaine maîtrise des mécanismes de formation des unités syntaxiques minimales, telles que verbal ou nominal, dérivé ou composé. Les analyses qui ont suivi et qui ont porté sur la syntagmatique auraient dû, normalement, nous introduire aux règles qui président à la structuration des unités syntaxiques intermédiaires telles que syntagme nominal et syntagme verbal, sur la base des unités syntaxiques minimales. Enfin, les observations qui vont suivre et qui touchent à l'énoncématique devra, a priori, nous initier aux procédés d'assemblage des unités syntaxiques minimales et/ou intermédiaires en unités syntaxiques maximales telles que phrase simple et phrase complexe. Notre soif ne sera guère assouvie, car si «l'objet de ce chapitre (sur l'énoncématique) est d'étudier les types de rapports qui lient les éléments de l'énoncé simple (ou complexe)» (p. 147), tout l'exposé consistera, en fait, à dire en d'autres termes ce que nous avons appris sous les vocables de nominal, verbal, syntagme nominal, syntagme verbal, etc.

I. *L'énoncé simple*

On dira ainsi, à propos de l'énoncé simple, que le nominal, le verbal, l'adjectival, le numéral, la MP1, le syntagme verbal aspectuel, le syntagme nominal (déterminatif, relatif, actualisé), le syntagme locatif ou le syntagme interrogatif est un prédicat ; que le nominal, le verbe neutre, la MP1 ou le syntagme nominal (déterminatif, relatif) est un sujet ; que le nominal, la MP2, l'adverbial, le numéral, l'énoncé, le syntagme nominal (déterminatif, relatif) ou le syntagme locatif est un complément.

Un inventaire exhaustif et une présentation formelle des différentes structures d'énoncés que comprend un dialecte comme le sakalava sont-ils possibles, en utilisant les combinaisons de catégories hétérogènes de fonction et de distribution ainsi obtenues ? Il ne le semble pas, puisque l'auteur lui-même s'est contenté de «relever» (p. 149-154) ou de «noter» (p. 152) des «possibilités de combinaisons» à la «combinatoire» correspondant à chaque fonction. Pouvait-elle, d'ailleurs, faire davantage, vu le présupposé théorique sur lequel est fondée toute sa méthodologie, vu aussi le caractère réduit de son corpus et surtout la connaissance apparemment limitée qu'elle a du dialecte sakalava, en particulier, et de la langue malgache, en général.

II. *Les énoncés spécifiques*

Nous passerons sur le paragraphe relatif aux «énoncés spécifiques» (pp. 156-168), car, comme d'habitude, il ne constitue qu'une simple répétition au niveau de l'énoncé de notions déjà connues, telles que «prohibitif négatif» et «injonctif positif». Signalons, à sa décharge, qu'à côté de ces deux types d'énoncés spécifiques, l'auteur parle longuement de «l'énoncé interrogatif partiel» (pp. 161-167), dont la marque est un «interrogatif circonstanciel ou non circonstanciel», et plus brièvement de «l'énoncé exclamatif», dont la marque est le «morphème *e !* ou *o !*».

III. *L'énoncé complexe*

L'auteur termine sa description du *sk par* quelques considérations sur la syntaxe de l'énoncé complexe, celui-ci étant défini comme étant un énoncé «comprenant en plus de monèmes et de syntagmes, des énoncés remplissant les mêmes fonctions qu'eux» (p. 168). Il est composé de deux parties : l'énoncème-base (Eb) (i.e. la proposition principale) et l'énoncème-complémentaire (Ec) (i.e. la proposition subordonnée) dépendant de l'énoncème-base. L'énoncé complexe est caractérisé par l'énoncème-complémentaire, qui est soit une «expansion relative», soit une «expansion complémentaire».

1. *L'expansion relative* (pp. 168-169) complète le nominal ou son suppléant. Il s'agit d'un énoncé relatif (i.e. phrase relative), dont la marque est une «forme verbale spécifique : le relatif». On s'aperçoit, cependant, qu'à la lecture des exemples fournis par l'auteur, une telle forme se confond avec ce qu'elle a appelé «passif neutre» (p. 78). Dès lors, en quoi le terme de relatif a-t-il à voir avec un énoncé ?

En fait, l'auteur s'est contenté de transposer en sk le relatif français (p. 78). Si Dominique Thomas-Fattier avait compris quelque chose à la « phrase relative » sakalava, elle ne l'aurait pas confondue avec une forme verbale telle que le « passif neutre » : $\emptyset + *RPa$. Une étude plus poussée de « l'énoncé relatif » malgache (donc sakalava) montrerait que la fonction de prédicat peut y être assumée par des éléments appartenant à d'autres classes que celle du passif neutre (ou relatif).

2. *L'expansion complémentaire* (pp. 169-179). La même confusion entre forme morphologique et forme syntaxique continue de plus belle à propos du premier type d'« expansion complémentaire directe » qu'est « l'énoncé-complémentaire juxtaposé simple » (p. 169). Il s'agit en clair de phrases indépendantes à prédicats verbaux. « Ici, affirme l'auteur, la juxtaposition suffit à exprimer la subordination ».

Au vu des neuf (9) exemples que Dominique Thomas-Fattier nous propose, nous sommes, au vrai, en présence d'au moins cinq (5) modèles de phrases complexes : le premier modèle est représenté par (1), (2) et (5), où la subordination (temporelle) semble être marquée par un personnel (i.e. par *izi* (il) (le premier) en (1) et (2) et par *iró* (ils) (le premier) en (5)) ; le deuxième modèle par (3), où la subordination (consécutive), si subordination il y a, peut être marquée par la conjonction *ka* (en sorte que) ; le troisième modèle est représenté par (4), où la subordination peut être marquée par le subordonnant *fa* (car) ; le quatrième est représenté par (6) où la subordination (finale) est marquée par le morphème de futur *h-* préfixé au verbe de la subordonnée ; le cinquième par (7) et (9), où la subordination (complétive) peut être marquée par la conjonction *fa* (que).

Quant au deuxième type d'« expansion complémentaire directe » qui est, au dire de l'auteur, « l'énoncé-complémentaire juxtaposé au complément locatif ou au complément de temps » (p. 172), il est marqué formellement, selon nous, par la conjonction *amin* (quand) ou *rangó* (depuis). Nous ne comprenons pas en quoi un énoncé-complémentaire introduit par *amin* ou *rangó* serait une expansion directe. Nous saisissons d'autant moins cette interprétation que Dominique Thomas-Fattier a semblé tout à l'heure lier le caractère direct de l'expansion en question à l'absence d'une marque formelle de la subordination, cette marque étant généralement une conjonction dans le cas de phrases complexes. Or, il est

évident que *rangó* et *tamin* sont des conjonctions dans les exemples suivants dont se sert l'auteur pour illustrer ses propos :

záho tséndriki níasa rangó záho návi

(je n'ai pas encore travaillé depuis que je suis arrivé)

návi ráha amindró tamin níbabandró an-kitíni náti

(il leur arriva quelque chose quand leur père mourut vraiment)

Nous avons affaire, dans ces deux exemples, à des subordinées temporelles introduites, d'un côté, par *rangó* et, de l'autre, par *tamin*, ce dernier subordonnant n'ayant pas ici grand-chose à voir avec l'idée de locatif, quoiqu'en dise l'auteur.

Dominique Thomas-Fattier s'embrouille encore davantage, lorsqu'elle affirme l'existence d'un troisième type d'énoncème direct complémentaire dit «conditionnel». Or, celui-ci, hormis son antéposition (fréquente) à l'énoncème-base et son introduction par le subordonnant *izí kuá* (quand, si) (ou sa variante *Skuá*), a toutes les chances d'appartenir au même modèle que les subordinées temporelles ci-dessus. Il n'est que de lire deux des sept exemples produits par l'auteur pour s'en convaincre :

izí kuá néfa vadiña íni, nandéha iró haméhi paké

(quand la noce fut achevée, ils partirent lier leurs paquets)

anó kuá ávi, rávurávu zahéi

(quand tu viens, nous sommes heureux)

La confusion gagne du terrain, lorsque l'auteur, en structuraliste orthodoxe, nous introduit aux «expansions complémentaires indirectes» (p. 174), qui s'opposent aux «expansions complémentaires directes», que nous avons essayé de débrouiller tant bien que mal. C'est seulement ici que le maître-mot est lâché, savoir celui de «propositif», que nous n'avons eu garde d'utiliser pour les besoins du suspens. Nous supposons — car l'auteur ne démasque toujours pas ses batteries — que c'est la présence d'un tel morphème devant une proposition, qui donne à cette proposition le statut d'expansion complémentaire indirecte. S'il en était bien ainsi, quelles différences d'ordre structural ou structurel y a-t-il entre, d'une part, un propositif comme le restrictif *fútuni* (car), ou le circonstanciel *ndréiki* (quand), ou le conséquentiel *fa* (car), et, d'autre part, un subordonnant comme *izí kuá* ou *amin* ou *rangó* ? L'exposé de l'auteur ne nous permet pas d'y répondre.

Ce n'est pas tout. La confusion devient totale, lorsque Dominique Thomas-Fattier classe parmi ses propositifs des morphèmes tels que *fa* (mais) et *sádi* (et, et puis), qui sont manifestement des coordonnants. S'il est vrai que les propositifs cités plus haut ont pour rôle de placer les énoncés qu'ils introduisent (voir p. 168) dans les positions normalement réservées aux monèmes et syntagmes, il est faux qu'il en soit de même de *sádi* et plus que douteux qu'il en puisse être de *fa* (mais).

CONCLUSION

Ainsi, Dominique Thomas-Fattier a réussi à capter notre attention jusqu'au bout, non pas tant à cause de l'originalité de la méthode adoptée et/ou de la nouveauté des faits dégagés, mais à cause de son courage hors pair et de cet art consommé des contrastes et des effets de rebondissement dont elle a le secret. Nous avons suggéré tout au long de cette présentation, qui s'est voulu critique et non destructrice, que l'auteur a abordé tous les aspects touchant à la description d'une langue naturelle. Elle a ainsi tenté de nous présenter une vision d'ensemble sur le dialecte sakalava du nord-ouest, en envisageant celui-ci presque à tous les niveaux du langage (de la phonologie à la syntaxe, en passant par la morphologie et la syntagmatique). C'est évidemment une entreprise surhumaine, car trop ambitieuse, au stade où nous sommes des recherches sur la langue malgache, en général, et sur le dialecte sakalava, en particulier.



Tananarive, le 13 Mars 1984.